

FORMATION « ACCUEILLIR SUR SA FERME » COMPTE RENDU DE LA 3^{ème} JOURNÉE

>> PHOTOS DE LA JOURNÉE <<

>> CONTACTS DES PARTICIPANT.ES <<

>> DIAPORAMA <<

Date : 13 février 2023

Lieu : Ferme "Hors-Cadre Apiculture" chez Leila à Boulaur (32)

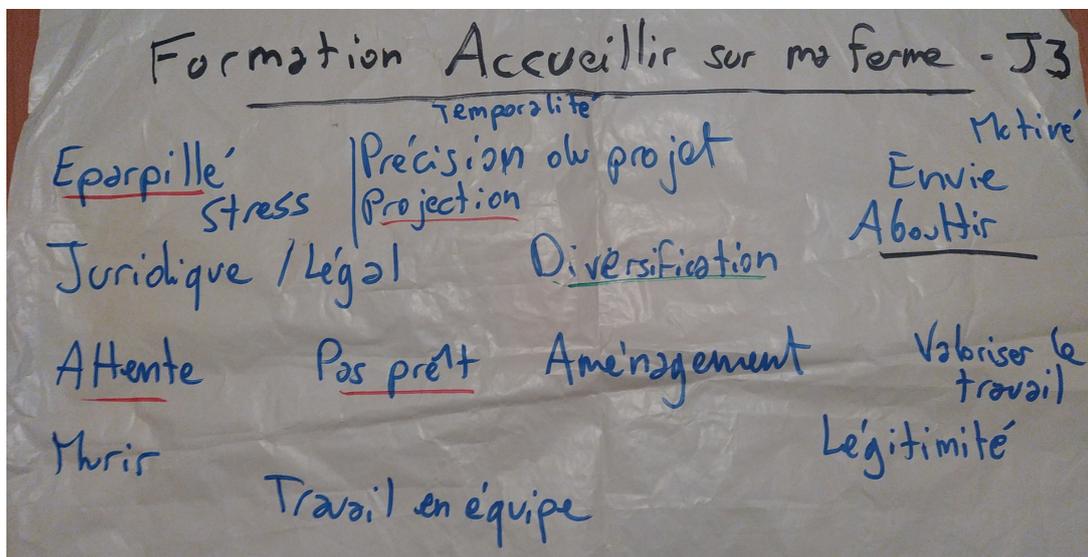
Participant.es :

- Béatrice de Kerimel, Ferme de Plaisance à Montesquieu-Volvestre (31)
- Cécile Caron, Pépinière la Pampa à Miremont (31)
- Leïla Brisset, Hors Cadre Apiculture à Boulaur (32)
- Juliette Martorell à Val de Dagne (11)
- Sandrine Deldossi, Les Bordes Fleuries à Saint Sulpice la Pointe (81)
- Ludivine Ghiberto à Saint Cezert (31)

Animateur.trices et formateur.trices : Alexis Louapre (FD CIVAM 31), Sabine Delcourt (FR CIVAM Occitanie), Pauline Corbin (FR CIVAM Occitanie)

Matin

- **Introduction de la journée**



- **Apports sur le fonctionnement en réseau, le prix, la réglementation et la déclaration de l'accueil à la ferme comme activité de diversification**

>> **DIAPORAMA** <<

Voir le diaporama pour la plupart des apports. S'y trouve aussi les liens vers les sites présentés.

Dans le cadre de l'accompagnement par le CIVAM, l'accueil est visé comme un **complément de revenus**. Dans le réseau, on prône les activités d'accueil réalisées par l'agriculteur.rice lui même et pas une prestation de service par un.e animateur.trice.

L'**agrément éducation nationale** des structures complémentaires de l'enseignement peuvent assurer un certain gage de qualité pour les enseignants. La FRCIVAM Occitanie est en cours de demande, comme la demande est portée par le CIVAM, le réseau de fermes accueillantes du CIVAM qui adhèrent pourront bénéficier de cette reconnaissance. D'où émerge l'importance du réseau pour garantir la qualité des accueils.

Aucun agrément n'est nécessaire pour l'accueil social à la ferme.

Réglementations liées à l'accueil

Pour la **dégustation** : attention lavage de mains, attention aux allergies des jeunes : c'est beaucoup de bon sens !

Se baser sur les 5M de la méthode HACCP quand on réfléchit hygiène. Il faut évaluer le risque à chaque fois, avant une dégustation ou une animation avec de l'alimentaire. En accueil social, quand on prévoit le repas du midi, les normes d'hygiène ne sont pas les mêmes qu'en petite restauration.

>> **La démarche pour les questions de réglementation :**

- Quel est mon projet ?
- Comment je compte m'y prendre ?
- Quels sont mes besoins ?

→ **Le bon sens donnera 80% des réponses.**

Pour aller plus loin :

1. *Qu'est-ce que dit la loi ?*
2. *Evaluer la notion de risque et se demander :*
 - *Quels sont les risques liés à cette nouvelle activité ?*
 - *De quelle nature sont-ils ? (graves, fréquents...)*
 - *Puis-je les maîtriser et comment ?*

Concernant la **communication/promotion du lieu**, un lieu de patrimoine ou un lieu qui vend des produits du terroir a le droit à deux panneaux « pré-enseignes dérogatoires » avec quelques règles pour la mise en forme et une demande préalable à faire (cf diapo).

Définir sa cible – Étudier la demande/commande

> Scolaire / Accueil social / Famille (qu'est-ce que l'école de mon village est prête à

payer ?)

> Visite / Animation / Atelier / "Expérience" (Oh la vache!)

Pour déterminer le **prix des accueils**, il faut réussir à évaluer la « perte » de revenu générée lorsque vous passez une journée d'accueil et ensuite construire un plan prévisionnel en euros, mais aussi considérer les "gains" et "opportunités".

À considérer : les charges et investissement nécessaire, « manque à gagner » / « plus à gagner » => opportunité que ça m'apporte = inclusion dans le territoire, réputation, partage de l'activité

Faire son "étude de marché" : voir ce qui se pratique autour

Offre & demande : se positionner en fonction de l'offre autour de moi et de la demande => quel prix les écoles sont prêtes à mettre

> Création de partenariat entre ferme => mutualisation des prix

> Accueil de professionnels : team building, organisation de visite pour les élus, cnfpt

> Benchmark des prix de différentes structures

Dans le réseau, des tarifs ont été expérimenté et décidé collectivement :

- Accueil de groupe : 150€ la demi-journée
- Accueil social : voir [livret d'expérience de la FRCIVAM Occitanie](#)

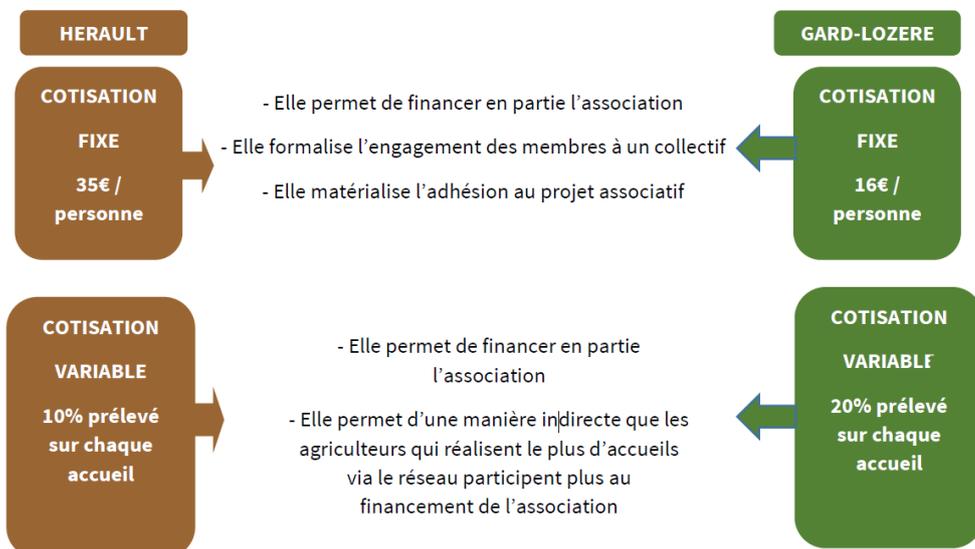
Le CIVAM 31 pour l'accueil social a décidé de tarifs et d'inclure une commission de 10 % au CIVAM :

- 150 € (pour l'accueillant.e) pour une demi journée d'accueil de groupe
- 90 € pour un accueil individuel sur 1 journée (Accueil Social)
- 110 € pour un accueil individuel avec nuitée (Accueil Social)

Ces montants sont facturés en ajoutant 10 % du montant (165€ pour un accueil de groupe sur la demi-journée)

D'autres exemples > voir diaporama.

Les Réseaux Racines pratiquent également une commission :

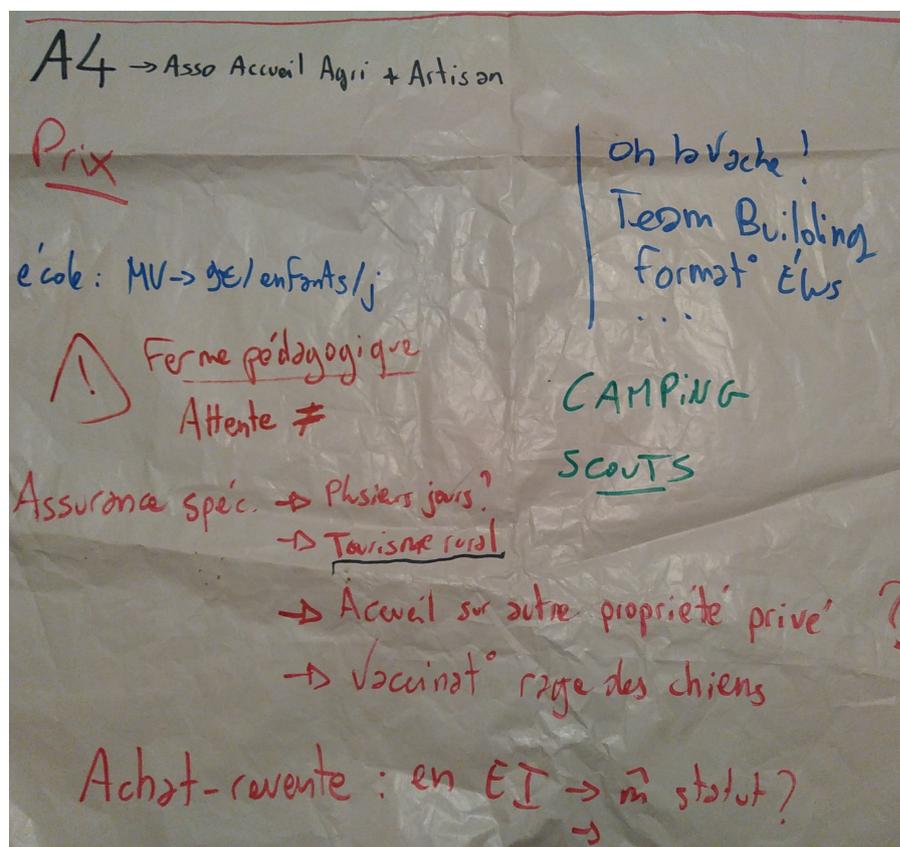


Le prix est aussi à construire avec la structure, selon la régularité des visites, etc. Il peut être amené à augmenter en fonction du contenu aussi (s'ils repartent avec des produits, si vous devez acheter des choses pour des activités, etc.).

Pensez à limiter le nombre de personnes par groupe pour ne pas que cela devienne ingérable (ni le zoo ou la foire!)

Ne pas se sous-estimer ! Négocier !

Pour qu'une **activité de prolongement soit considérée comme une activité agricole elle doit avoir un lien économique fort avec l'activité de production** : hébergement, restauration, visite de fermes. La méthanisation et le dressage d'équidés se rattachent également sous la dénomination activité agricole. Gîtes, restaurant, etc. ne sont pas considérés juridiquement comme une activité agricole. L'accueil à la ferme peut lui être déclaré comme visite de ferme donc en BA.



- **Visite de la ferme de Leila et animations**

1) Intro

Plan de la ferme --> présentation du parcours de la visite

Commune et abbaye --> Territoire

Pensez à parler de vos motivations, de pourquoi vous êtes ici !



Histoire de la ferme : arrivés il y a 7 ans. Quasiment pas d'arbres. Ont décidés de planter des choses avec Arbres & Paysages d'Autan.
Haie = ressources alimentaires pour les abeilles toute l'année.

Consignes > chien / ne pas marcher sur les plantations...

2) Observation des haies :

Il y a déjà des abeilles !

Plante mellifère, nectarifère ou pollinifère (noisetier, pollen = protéine important pour le redémarrage de la ruche)

On ne récolte pas tous les miels car les abeilles ont besoin de se nourrir !! Donc très saisonnier. Le miel récolté est le stock fait en plus!

Cahier des charges AB -> on doit en laisser aux abeilles

Même malgré ça, on complète en hiver par de l'alimentation ext (du sucre)

Test aussi sur d'autres lieux (transhumance des abeilles)

Permet de faire différents miel et suffisamment de ressources alim pour les abeilles

3) Visite du verger :

Fruitiers alternés d'arbustes mellifères, petits fruits, aromatiques et plantes/arbres fixatrices d'azotes (robiniers faux acacia, virgilier, ...)
Pommes, poires, prunes, nashi, nefflier du japon..

3 fonctions : abeille et miel, producteurs de fruits, apport d'N)

Zone sauvage conservé

Forêt nourricière ? Rêve !!

Laine de mouton pour pailler (répulsif des chevreuils)

Phacélie comme couvert et plante mellifère
Robinier : plein d'avantage.



4) Atelier auprès des ruches :

Écoute de l'environnement, des sensations allongé ou assis.

20 ruches, certaines doublés.

Question / réponses sur les ruches, les abeilles, la reine (**--> temps Q/R à bien timer ! Les adultes ont beaucoup de questions aussi !!**)

Reproduction : La colonie se divise, elles élèvent une nouvelle reine si l'autre mourante.

Différentes races : ici, de tout > buckfast (classique, noire hybride, carnica slovène)

5) Visite de la miellerie et petit magasin

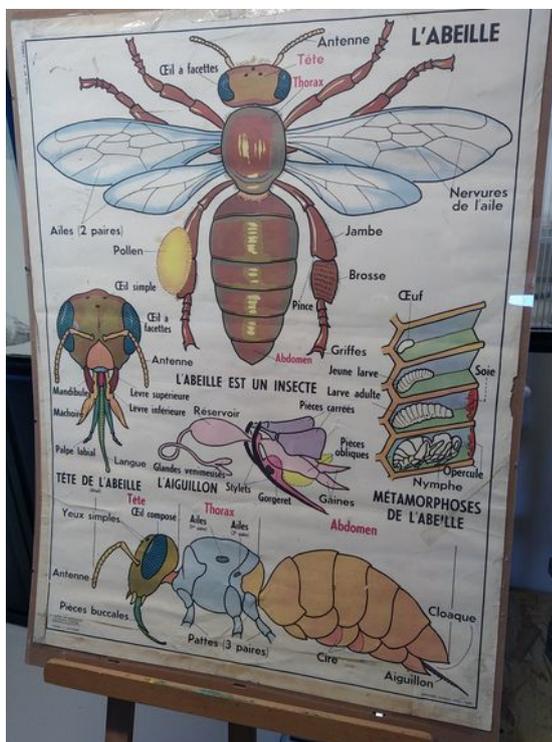
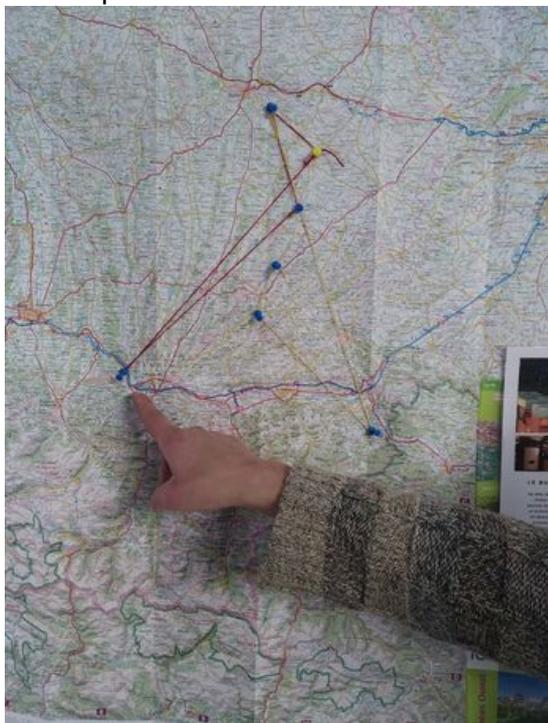
Observation partie de la ruche

Carte --> visualisation des lieux de transhumance --> Super !

Présentation du matériel, des miel

Début de la "boîte à merveilles" (abeille restée morte dans la ruche)

+ super schéma de l'abeille !



Après-midi

Remarque sur la visite :

- penser à présenter et expliquer la ferme et son nom (pourquoi "Hors-cadre")
- présenter qui travail sur la ferme (les "collègues")
- super parcours, beaucoup de potentiel avec divers publics (dont adultes !), jouer sur les sens, les émotions à côté des ruches est un + ("méditation", ancrage, écoute des bruits, respiration...)

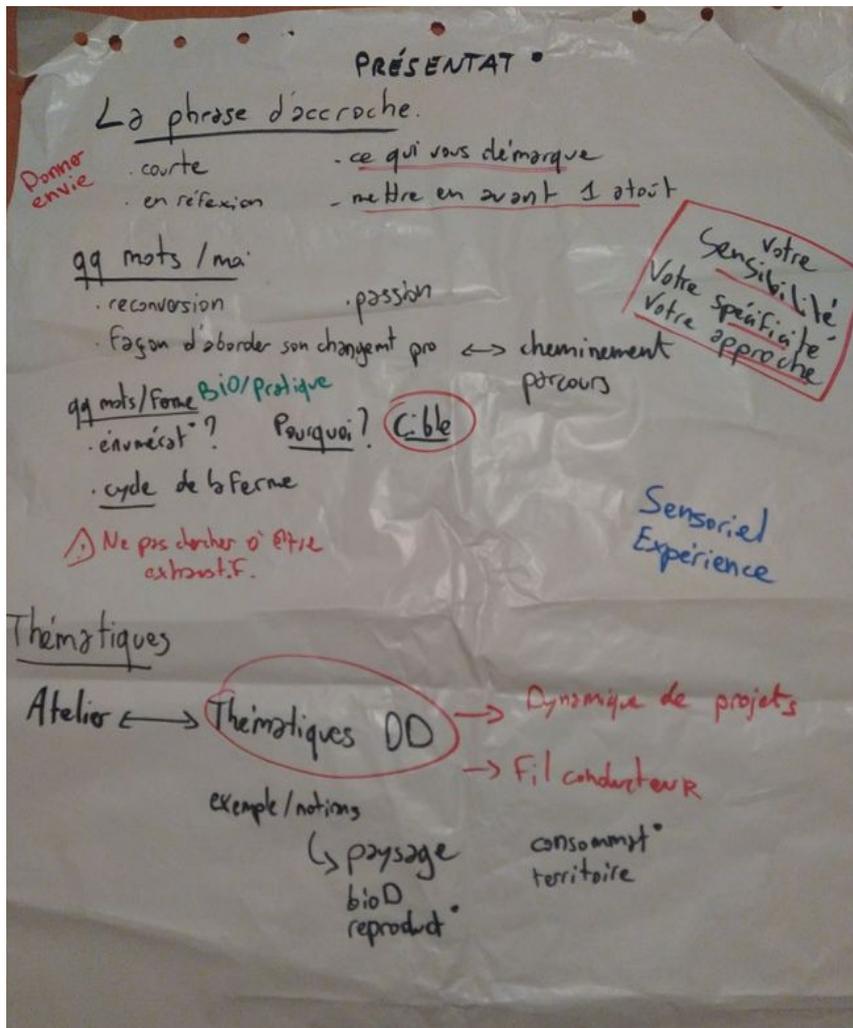
6) Atelier dégustation

À bien timer également !

Bien mené, à adapter à chaque public.

- **Travaux en groupe et présentation**

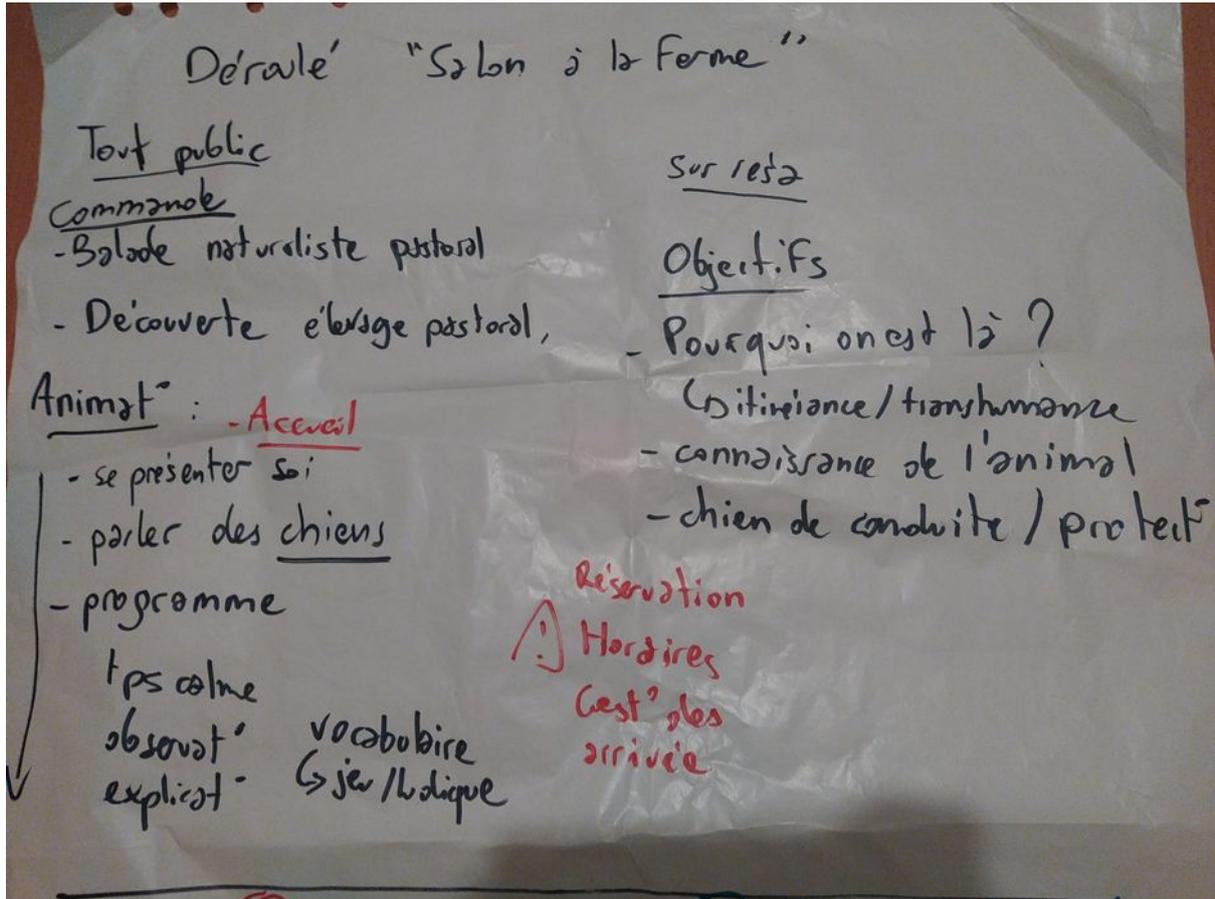
La fiche ferme



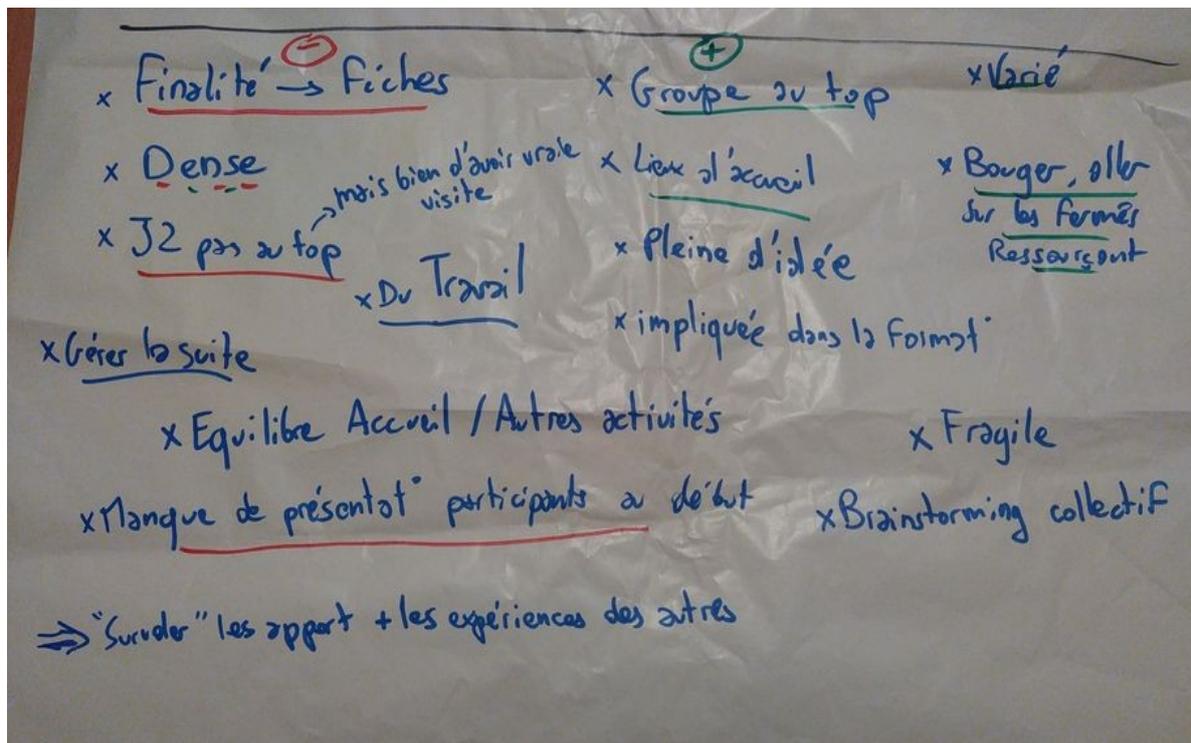
La préparation d'un déroulé d'accueil

A partir d'une situation d'accueil :

- > Identification des **thématiques exploitables sur sa ferme** (exemples : sol vivant, biodiversité, gestion de l'eau, transformation alimentaire, équilibre homme-animal-végétal, cycle et besoins de la plante, les insectes auxiliaires...);
- > Proposer un **déroulé d'accueil**
- > Réfléchissez à **quels outils et/ou activités** en gestion libre vous pouvez proposer lors d'une visite dans votre ferme (quand on a besoin de diviser un groupe, par exemple).
- > A votre avis, **à quel type de réglementation allez-vous être soumis** et comment le palier sur votre ferme ? (locaux, dégustation, animaux, assurance, gestion du groupe...)
- > Quelles questions vous restent en suspens en termes de réglementation ? Elargir la question de la réglementation à votre projet global



Bilan de la formation



Conclusion et suites :

Expérimenter, faire et faire-réseau :

Tester et expérimenter des accueils, cela permettra de continuer à vous former, à vous améliorer et à remettre en question certains points.

Si vous êtes à l'aise avec ça, proposez au groupe de la formation d'assister à vos accueils, et contacter Sabine et Alexis pour votre **visite test** !

Continuer à vous former

On vous tiens informé des futurs formations ! Faites nous part de vos besoins

Partenariats

N'hésitez pas à proposer des **pistes de partenariats** et à faire profiter le réseau de vos contacts.

Afin de vous intégrer dans ces projets CIVAM en réseau, renvoyez-nous les éléments pour constituer votre **fiche de présentation**. (ici > <https://www.civam31.fr/?Fiches31>)

Izabela prendra contact avec vous pour cela (projets, partenariats, fiche...)

Mais aussi :

- > Faites-nous part de vos **questions restées en suspend** : Foire aux questions à venir !
- > Ressources, vidéos, documentations accessible > <https://www.civam31.fr/?DocsAcc>
- > Commande d'outils, livrets...

À noter à l'agenda :

- > Formation Droit rural et diversification : avril + 16 & 17 mai
- > AG CIVAM 31 : 18 avril après-midi
- > De Ferme en Ferme : 29 et 30 avril

Tout l'agenda du CIVAM en 31 > <https://www.civam31.fr/?AgenDa>

Actus du CIVAM Occitanie > <https://www.civam-occitanie.fr/>

N'hésitez pas à nous faire un mail pour nous faire part de vos retours plus complets, suggestions, remarques sur cette formation en constante évolution !

Merci de votre attention et collaboration !